Le fil

Novembre - Décembre 2022

Le magazine des électriciens et gaziers de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône

Informer - Éclairer

Les élections de vos SLVie p.7

© Gettyimages

Novembre - Décembre

Rencontrez les élus et les professionnels dans vos SLVie

SLVie 70

- **L'Arbresle :**
  Professionnels : les mardis 15 novembre et 20 décembre de 9h30 à 11h15
- **La Pérolliere :**
  Professionnels : sur rendez-vous le 3ème mardi du mois de 11h30 à 13h

SLVie 72

- **Givors :**
  Professionnels : les jeudis 10 novembre et 8 décembre de 8h30 à 11h30
- **Vienne :** contactez l'accueil téléphonique

SLVie 74

- **L'Isle-d'Abeau :**
  Élus : les mardis de 8h à 12h
  Professionnels : les mardis 8 et 22 novembre et 13 et 27 décembre de 9h à 11h15
- **Creys :**
  Élus : le 1er jeudi de chaque mois de 8h à 12h. Bâtiment F - salle des Écrins (accessible aux ayants droit et aux inactifs)
  Professionnels : sur rendez-vous, contactez l'accueil téléphonique

SLVie 75

- **Saint-Alban :**
  Élus : les lundis, mardis et jeudis de 8h à 11h45 et de 12h30 à 16h
  Professionnels : les mardis 8, 15, 22 et 29 novembre et 13, 20 et 27 décembre de 13h à 16h et les 1ers mercredis de chaque mois de 13h à 16h
  Extérieur – groupement d'achats
  BP 31 - Saint-Maurice-l'Exil.
- **Roussillon :**
  Professionnels : les jeudis 3 et 17 novembre et 1er et 15 décembre de 13h30 à 16h
- **Annonay :**
  Professionnels : les jeudis 3 et 17 novembre et 1er et 15 décembre de 9h à 12h

SLVie 76

- **Voiron :**
  Pensionnés : les lundis de 14h30 à 16h30
  Professionnels : les lundis 14 novembre et 12 décembre de 14h30 à 16h
  Téléphone : 04 76 67 28 70 pour les agents en activité et le 04 76 67 28 72 pour les pensionnés pour lesquels le répondeur est consulté 1 fois / semaine
- **Saint-Marcellin :**
  Professionnels : sur rendez-vous, contactez l'accueil téléphonique

SLVie 77

- **Seyssinet :**
  Élus et profesionnels : les jeudis 10 novembre et 8 décembre de 7h30 à 9h

SLVie 78

- **Saint-Martin-le-Vinoux**
  EDF Pôle Hydraulique
  Bâtiment PH3 – rez-de-chaussée
  Élus : les lundis et jeudis de 13h à 14h
  Professionnels : les lundis 7 et 21 novembre et 5 et 19 décembre de 13h à 14h (sauf vacances scolaires)

SLVie 79

- **GEG :**
  Élus : les mardis et jeudis de 8h10 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et les vendredis de 8h10 à 12h30 et de 13h30 à 16h
  Professionnels : les mardis 8 et 22 novembre et le 13 décembre de 9h à 11h30

Contacts

CMCAS DPR

24 rue Louis Gagnière
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

Accueil téléphonique

L'accueil téléphonique est ouvert
du **lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**
au **04 75 78 15 00**

Accueil physique :

Antenne de Saint-Martin-le-Vinoux
24 rue Louis Gagnière
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Antenne de Vienne
13 boulevard Pacatianus
Du lundi au vendredi (fermée le jeudi)
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SLVie 80

- **La Mure :**
  Bénévoles, élus et professionnels : le 2e lundi de chaque mois de 9h à 11h30

Informez-vous sur vos droits

Assistante sociale à l'attention des pensionnés

Antenne de Saint-Martin-le-Vinoux :
les mardis avec Mme Tinchant,
sur rendez-vous au 06 46 26 19 99
ou mtinchant@actis.asso.fr
Antenne de Vienne :
les mardis avec Mme Valade,
sur rendez-vous au 06 23 87 56 67
ou cvalade@actis.asso.fr

Permanences juridiques

Sur rendez-vous au 04 75 78 15 00
Antenne de Saint-Martin-le-Vinoux :
le 1er jeudi de chaque mois
Antenne de Vienne : le 2e vendredi de chaque mois
GEG : le 2e mardi de chaque mois
sur rendez-vous au 04 76 84 37 09

SOLIMUT Mutuelle de France Couverture Supplémentaire Maladie

Service CSMR - TSA 21123
06709 Saint-Laurent-du-Var CEDEX
Tél. 01 84 98 09 80

Munissez-vous de votre numéro d'adhérent - solimut-mutuelle.fr

CAMIEG - Sécurité sociale et complémentaire

1. Prendre rendez-vous en ligne sur Camieg.fr
   Pour rencontrer un conseiller, en sélectionnant le site d'accueil qui vous convient :
   Saint-Martin-le-Vinoux
   les jeudis 10 novembre et 8 décembre
   Saint-Alban
   le mardi 29 novembre
2. Prendre rendez-vous en ligne sur Camieg.fr
   Pour être rappelé le jour qui vous convient
3. Poser vos questions en ligne depuis votre Compte Ameli en passant par la rubrique « écrire un message »
4. Joindre notre plateforme téléphonique
   08 06 06 93 00 (service gratuit + prix d'un appel)

Chargée d'affaires Assurances CCAS - Renseignements contrats d'assurances

Mme Laurence Duclos
Saint-Martin-le-Vinoux : le lundi 5 décembre
Saint-Alban : le mercredi 30 novembre (matin)

Réseau solidaire - Lien social

Les membres du bureau du réseau solidaire sont à votre disposition pour vous renseigner sur le rôle des bénévoles et les actions du réseau.
Venez les rejoindre pour faire vivre le lien social !
Antenne de Saint-Martin-le-Vinoux :
au 04 75 78 15 00
Antenne de Vienne : le 1er lundi de chaque mois de 9h à 12h au 04 74 31 37 72

dauphine-paysderhone.cmcas.com
@cmcas.dauphine.pays.de.rhone

Restez branché au quotidien !
Retrouvez l'actualité de vos Activités Sociales grâce à la newsletter « Vous informer » et sur le site internet de la CMCAS.

« La démocratie est un idéal.
A chacun il revient de la faire vivre. »

Alain Pintus

Édito

Sommaire

Le Fil Activ'Social • Novembre - Décembre 2022

L'essentiel
L'Assemblée Générale de votre CMCAS [4]

Informer - Éclairer
Les élections de vos SLVie [6]

Tout pour
Bouger [12]
S'émanciper [13]
Se divertir [14]
Se cultiver [15]
Vous accompagner [16]

S'engager
Nos agents ont du talent [17]

Instantanés [19]

Le Fil Activ'Social, bimestriel des Électriciens et Gaziers de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône – 24 rue Louis Gagnière – 38950 Saint-Martin-le-Vinoux – Tél. : 04 75 78 15 00 – dauphine-paysderhone.cmcas.com – **Directeur de la publication :** Pascal Riondet – **Comité de rédaction :** Julie Darrieumerlou, Laurie Geronimo, Mai-Linh Nguyen, Claudine Petiot, Danielle Philibert, Pascal Riondet, Anaëlle Riou, Patrick Reboullet, Perrine Roche – **Conseil éditorial et graphisme :** CCAS Plaque Rhône-Alpes – Pôle communication – **Impression :** Rivet Presse Édition - ISNN 2115-0877

Vivre des moments forts encore et encore.

Les vacances d'été ne sont plus qu'un doux souvenir… Côté CMCAS Dauphiné Pays de Rhône, la reprise s'est effectuée sur les chapeaux de roue.

Assemblée Générale de la CMCAS, Conseil d'Administration, fête des jeunes agents, fête de la CMCAS… Le programme a été chargé. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement les professionnels, les élus et les bénévoles qui contribuent largement à la réussite de tous les évènements proposés.

En amont, les professionnels ont été à pied d'œuvre pour préparer les colonies d'automne de vos enfants : programme pédagogique, intendance, convoyage… Encore une fois, cela sera très certainement un grand succès !

Depuis quelques mois, se prépare également un moment fort en terme de démocratie de nos Activités Sociales : les Élections de SLVie. Vous serez très prochainement amenés à vous exprimer sur la composition des bureaux des SLVie ainsi que sur les délégués d'Assemblée Générale qui porteront votre voix lors des prochaines Assemblées Générales de CMCAS. Certaines Organisations Syndicales, ont fait le choix de ne déposer aucune liste et une autre a ciblé un seul site malgré son rayonnement sur l'ensemble du territoire. Je ne peux que regretter ces choix qui entravent notre fonctionnement démocratique et confirment les velléités des employeurs de faire disparaitre les SLVie de concert avec ces mêmes OS. Néanmoins, il est important pour moi de vous réaffirmer l'importance de nos SLVie dans le fonctionnement de nos Activités Sociales, de remercier l'ensemble des bureaux, des délégués d'Assemblée Générale et des bénévoles qui ont œuvrés durant près de 6 ans.

Nous sommes tous acteurs de nos Activités Sociales, alors je compte sur vous pour vous exprimer massivement !

Laurie Geronimo
Secrétaire générale de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône

Le point sur...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE CMCAS DU 15 SEPTEMBRE 2022

Après la présentation traditionnelle du rapport moral et du rapport financier, les délégués, les élus ainsi que les bénéficiaires présents lors de l'instance la plus importante d'une vie de CMCAS, qu'est l'Assemblée Générale, ont voté à l'unanimité une motion portant sur trois aspects :

- **1er point : La question de la restauration méridienne.**

Il devient essentiel que les employeurs reprennent à leur compte le reste à charge des restaurants méridiens tel que la plateforme « Matignon » l'a défini lors de sa signature en 2017.

- **2e point : Concernant la difficulté croissante que les Activités Sociales ont à recruter des salariés mis à disposition.** Ces emplois sont essentiels pour mener à bien nos projets politiques.
- **3e point : La négociation en cours concernant les moyens bénévoles.** En effet, il se dessine déjà une volonté des employeurs d'amputer une nouvelle fois les moyens de proximité pour faire vivre nos SLVie et nos CMCAS.

Vous trouverez la motion portée au vote à la page suivante.

Lors des Assemblées Générales de CMCAS les délégués d'Assemblée Générale doivent élire les membres de la Commission de contrôle financier, en voici leur rôle :

- Cette commission se réunit au moins une fois par an pour contrôler la gestion budgétaire et l'utilisation qui est faite de la contribution financière allouée à la CMCAS.
- Les résultats de ces travaux sont consignés dans un rapport écrit présentée lors de l'Assemblée Générale.
- Ce rapport est annexé au procès-verbal de la délibération votée en instance.

Les membres de cette commission élus à l'unanimité pour l'année 2022/2023 sont :

Alain GALLART (CGT)
Gérard VITTON (CGT)
Jean PICOT (CGT)
Alain AMICO, président sortant (CGT)
Jean Loup FRANITCH (CGT)
Emmanuel BLANCHARD (CFE-CGC)

La Commission de contrôle financier élira son président lors de leur prochaine réunion. Il aura en charge d'assurer son fonctionnement.

Dans la continuité de notre Assemblée Générale, nous avons partagé un repas convivial, puis nous avons pu assister à un moment culturel pour clore notre journée, une conférence gesticulée de Christophe ABRAMOVSKY, *« Le travail est un sport collectif, lutter contre la souffrance au travail ».*

Les élections de SLVie vont permettre de renouveler les mandats de délégués de liste. Nous espérons pouvoir vous compter nombreux l'année prochaine.

© CMCAS

État civil

La CNIEG ne nous ayant pas fourni la liste des mouvements de personnel de notre CMCAS, nous ne sommes pas en mesure d'établir une liste des décès et nouveaux pensionnés. Merci pour votre compréhension.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE CMCAS DU 15 SEPTEMBRE 2022
- - - MOTION - - -

Les délégués de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône réunis en Assemblée Générale annuelle le 15 septembre 2022 tiennent à faire remonter cette motion auprès des employeurs sur la remise en cause du fonctionnement des organismes.

Après la baisse drastique du financement des Activités Sociales, ce sont des difficultés quotidiennes que les élus rencontrent, pour mener à bien la construction des activités pour l'ensemble des bénéficiaires des Industries Electriques et Gazières.

En 1er lieu, la difficulté croissante à recruter des salariés mis à disposition des Activités Sociales. Ces emplois sont essentiels pour mener à bien nos missions. Pour autant nous sommes mis en difficulté permanente pour mettre en visibilité des postes dans les entreprises de la branche, blocage de mutation par les employeurs, blocage d'agents mis à disposition qui souhaiteraient retourner vers les entreprises, etc.

Cette situation contraint de plus en plus les organisations professionnelles qui se retrouvent en permanence sous tension avec une charge de travail difficile à absorber et un maintien ou un renouvellement des compétences complexe à mener sereinement.
Cette situation savamment organisée par les employeurs, pousse nos organismes à avoir recours à des CDD voir à des embauches hors statut. Ces salariés qui rentrent dans le volume d'emploi devant être mis à disposition doivent être passer au statut des IEG. Il en est de même pour les salariés issus des métiers de la restauration qui ont pu être réaffectés dans des postes devant être au statut, suite à la fermeture de nombreux restaurants par décision unilatérale des employeurs.

Sur la question de la restauration méridienne, il devient essentiel que les employeurs reprennent à leur compte le reste à charge des restaurants méridiens tel que défini dans la plateforme de négociation en 2017.

Qui plus est, les employeurs font état de leur volonté de sortir la CCAS de la restauration méridienne. Outre le fait que c'est une remise en cause sans précédent du droit à la restauration pour des milliers de salariés, c'est également un enjeu majeur pour nos organismes qui comptent encore aujourd'hui près de 700 salariés sur cette activité. Rappelons que le choix d'ouvrir ou de fermer un restaurant est de la décision seule et unique des employeurs. Par conséquent, ce n'est pas aux organismes d'assumer seul le choix des employeurs tant économiquement, que socialement.

Enfin la négociation en cours sur les moyens bénévoles affiche déjà une volonté des employeurs d'amputer une nouvelle fois les moyens de proximité pour faire vivre nos SLVie et nos CMCAS. Nous rappelons que nos organismes ont déjà dû s'adapter aux baisses de dotation, à la mise en œuvre des accords de 2017, aux déménagements des CMCAS, à la construction de maquette de ventilation des heures très complexe et sans aucun retour des employeurs sur le consommé. Nous avons dû également nous adapter à des fusions de CMCAS, à une baisse des emplois en revoyant nos organisations professionnelles et bien d'autres complexités au quotidien.

Nous devons retrouver de la sérénité et de la stabilité dans le fonctionnement des organismes que ce soit économiquement, professionnellement et tout simplement humainement.

Ce modèle social que nous développons au quotidien, fait partie intégrante de nos industries et sont même une des seules choses que les employeurs peuvent mettre en avant pour valoriser nos entreprises au vu des difficultés de recrutement que les entreprises rencontrent dans la période.

Les délégués réunis en Assemblée Générale appellent donc l'ensemble des employeurs de la branche à stopper ces attaques incessantes contre les organismes et notre CMCAS.

Nous donnons par ailleurs quitus à la CMCAS d'utiliser tous les moyens nécessaires pour alerter les bénéficiaires de cette situation qui fragilise grandement nos Activités Sociales.

Fait à Pont de Claix, le 15 septembre 2022

Vote : à l'unanimité des 22 présents

Motion adressée à :
- *Aux employeurs du territoire de la CMCAS*
- *Au comité de coordination*

LES ÉLECTIONS DE VOS SLVIE

Une proximité à conserver et à préserver.

À l'heure où nos entreprises sont en cours de renégocier les moyens bénévoles, moyens pour faire vivre notre proximité en SLVie et à la CMCAS, il est de la responsabilité de chacun de préserver et renforcer les organismes sociaux, à commencer par les SLVie, qui défendent les intérêts des agents et de leur famille.

Les membres des bureaux de SLVie ont à cœur de construire avec les bénéficiaires, les Activités Sociales de demain.

QU'EST-CE QU'UNE SECTION LOCALE DE VIE ?

Implantée au cœur des unités et services des entreprises des Industries Electriques et Gazières, la SLVie permet à tous les ouvrants-droit et leur famille d'entrer en contact avec un membre du bureau ou avec les services professionnels. Elle vous accueille, vous remet votre dossier et répond à vos besoins et demandes. C'est aussi un espace d'expressions démocratiques, de défense, de préservation et d'amélioration de nos Activités Sociales.

QUEL EST LE RÔLE DU BUREAU DE LA SLVIE ?

Chaque SLVie est administrée par un Bureau dont les membres sont élus par les ouvrants-droit de la SLVie. Le Président (élu par le bureau) et le Bureau ont pour rôle de favoriser votre expression, votre participation aux activités, et de répondre à vos attentes et besoins. Au sein de ce Bureau, les membres élisent le ou les correspondants de SLVie. Ils assurent la fonction d'accueil, fournissent tous les renseignements pratiques, diffusent les informations en provenance de la CMCAS, transmettent et suivent les dossiers. Ils sont le lien social entre la CMCAS et vous.

À QUOI SERT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SLVIE ?

C'est un moment privilégié de la vie de l'organisme. Lors de cette assemblée, vous exprimez vos vœux, émettez des avis qui seront soumis lors de l'Assemblée Générale de la CMCAS par l'intermédiaire de vos délégués que vous allez élire.
C'est aussi le moyen de rassembler les agents actifs et inactifs pour décider de l'action à mener pour la défense et l'amélioration des activités de votre CMCAS.
Votre participation aux Assemblées Générales de SLVie est importante : c'est à ce moment là que vous pourrez aborder concrètement des sujets qui vous touchent de près, échanger avec vos élus de CMCAS, avoir des réponses.

QUEL EST LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DE SLVIE ?

Ils participent à l'activité de la SLVie et la représentent à l'Assemblée Générale de la CMCAS où ils débattent et se prononcent sur les choix de la CMCAS et de la CCAS et rendent compte de vos attentes et propositions. Ils sont là pour porter votre voix.

QUI PEUT VOTER ?

Conformément au règlement électoral adopté par le conseil d'administration de la CMCAS, le corps électoral des élections des SLVie et des délégués du 29 novembre 2022 est composé de l'ensemble des ouvrants-droit de la CMCAS :

- Actifs : les agents statutaires en activité de service, les agents conventionnés de la CCAS, et les agents sous contrat de CMCAS.
- Inactifs : les agents statutaires en inactivité de service, et les agents conventionnés inactifs de la CCAS.
- Les titulaires d'une pension de réversion ou d'une pension d'orphelin du régime spécial des IEG.

COMMENT VOTER ?

Tous les électeurs actifs et inactifs recevront à leur domicile le matériel nécessaire pour voter par correspondance dès le 2 novembre 2022. Chaque électeur peut voter de 2 manières :

- Par correspondance : jusqu'au 25 novembre 2022 (cachet de La Poste faisant foi)
- En physique : En vous rendant à votre bureau de vote le 29 novembre. Un courrier vous sera adressé avec le numéro du bureau de vote, les horaires d'ouverture ainsi que l'adresse postale et votre SLVie d'appartenance. Les bulletins et les enveloppes, pour le vote des membres des bureaux, ainsi que le vote des délégués d'Assemblée Générale, sont tenus à la disposition des électeurs dans la salle du scrutin.

Vous avez la possibilité de voter à la fois par correspondance et physiquement mais dans ce cas-là, ce dernier prime sur le vote par correspondance.

>>> Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter votre SLVie ou la CMCAS.

Une élection aux enjeux importants le 29 novembre, votez massivement !
Nous sommes tous acteurs de nos Activités Sociales, alors nous comptons sur vous pour vous exprimer massivement et démontrer votre attachement à nos Activités Sociales !

© Gettyimages

VOS SLVIE

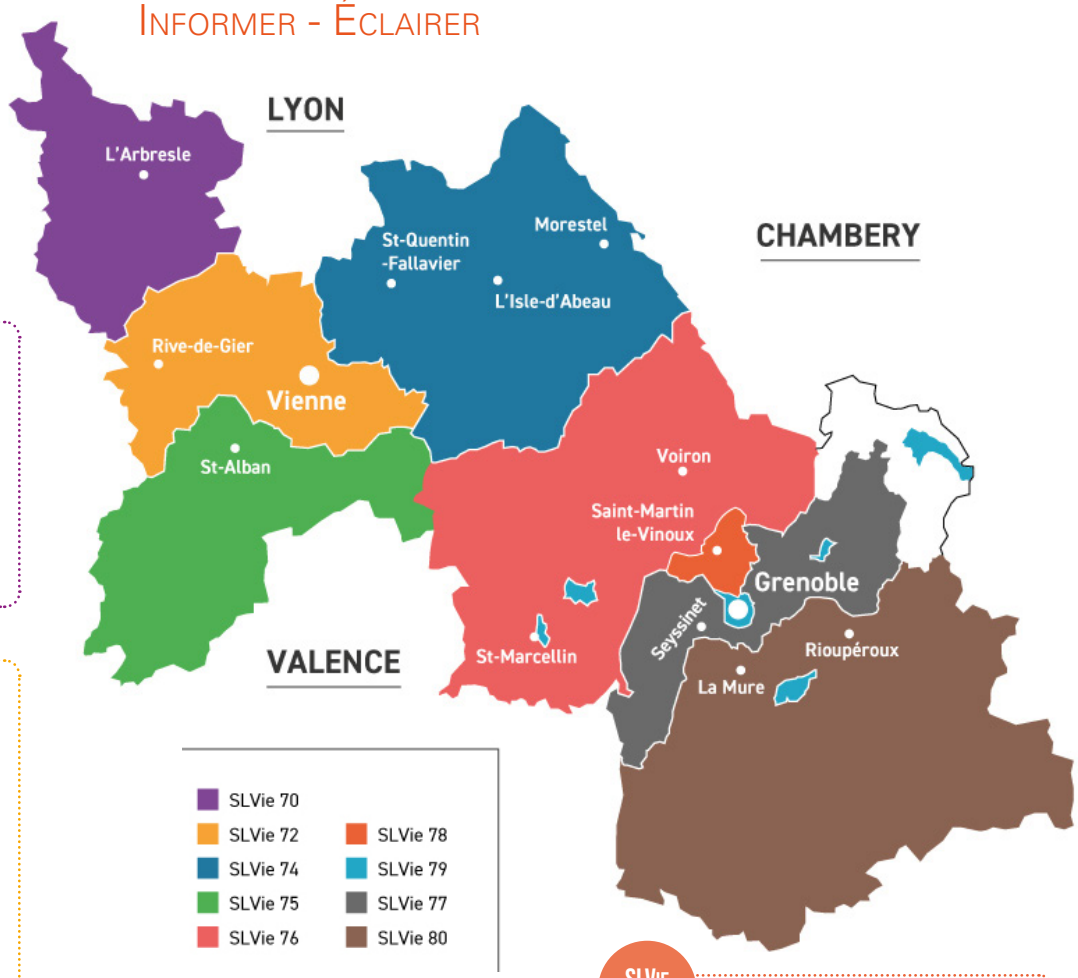

SLVIE 70 — OUEST LYONNAIS

435 avenue du
Champs d'Asile
69210 L'Arbresle

Tél. : 04 75 78 15 00
slv70.cmcas175@asmeg.org

SLVIE 72 — VIENNE CNR

ENEDIS
7 boulevard Pacatianus
38200 Vienne

ENEDIS GIVORS
1 rue de Moron
69700 Givors

Tél. : 04 75 78 15 00
cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

SLVIE 74 — NORD ISÈRE

ENEDIS-GRDF
5 rue du Creuzat
38080 L'Isle-d'Abeau

Tél. : 04 74 18 17 15
slv74.cmcas175@asmeg.org

Président : Eric Rabatel

SLVIE 75 — SECTEUR SUD

EDF-CNPE Saint-Alban BP 31
38550 Saint-Maurice-l'Exil

Roussillon
55 avenue Jean Jaurès
38150 Roussillon

Annonay
(agence Vivarais Dauphiné)
56 rue Léo Lagrange
07100 Annonay

Tél. : 04 74 41 30 90
slv75@edf.fr

Président : Julien Devis

SLVIE 76 — VOIRONNAIS ROYANNAIS

ENEDIS-GRDF
45 boulevard Franklin Roosevelt
38500 Voiron

Saint-Marcellin
1b rue Ampère
38160 Saint-Marcellin

Tél. actifs : 04 76 67 28 70
Tél. pensionnés : 04 76 67 28 72
slv76.cmcas175@asmeg.org

Président : Bruno Mehr

SLVIE 77 — GRÉSIVAUDAN GRENOBLE AGGLO

ENEDIS-GRDF
44 avenue de la République
38170 Seyssinet-Pariset

Tél. : 04 76 20 85 17*
slv77.cmcas175@asmeg.org

**Pendant les horaires de permanances.*

SLVIE 78 — GRENOBLE URBAIN

Pôle EDF Hydraulique
Grenoble Alpes
PH3 – R0
134 rue de l'étang
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

hydro-slv78@edf.fr

SLVIE 79 — GEG

49 rue Félix Esclangon
38000 Grenoble Cedex 09

Tél. : 04 76 84 37 09
slv79@geg.fr

Président : Éric Hernandez

SLVIE 80 — SUD ISÈRE

Salle de l'esquisse
Place de la liberté
38250 La Mûre

La Mûre (bénévoles et élus)
Rioupéroux (professionnels)

Tél. : 04 75 78 15 00
cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org

Président : Steve Leleux

Élections de SLVie - CGT

Du 2 au 29 novembre, nous allons élire nos membres de bureau de SLVie ainsi que nos représentants aux Assemblées Générales de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône. Ces élections sont primordiales pour votre écoute et ainsi exprimer vos besoins au sein de la CMCAS. Certaines Organisations Syndicales ont fait le choix de ne pas présenter de listes, pour renvoyer les rôles d'écoute et d'aide vers une structure professionnelle et ainsi alourdir les frais de fonctionnement de nos Activités Sociales de l'énergie. Une autre Organisation Syndicale a fait le choix de ne présenter qu'une seule liste sur une SLVie de site.

Quand on propose de changer les choses, comme les Organisations Syndicales l'expriment dans leurs différentes communications, il faut s'en donner les moyens. C'est ce que fait la CGT en présentant des listes de candidats dans toutes les SLVie, pour couvrir les 10041km² de notre territoire et toucher les 21 381 bénéficiaires que compte la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône.

La vision de notre organisation sur les Sections Locales de Vie ne se résume pas au simple fait d'être créatrice d'activités et d'être le relais de la CMCAS au plus proche de vos sites de travail. Elle aborde plusieurs autres champs, notamment la remontée de vos besoins auprès du conseil d'administration de la CMCAS. Elle est aussi le 1er lieu de proximité où la démocratie dans les Activités Sociales s'opère et il est donc important de faire vivre ces lieux pour que notre salaire différé réponde à nos besoins conjoncturels toute au long de notre vie. Nous n'avons rien à vendre, tout à partager et ce, peu importe votre catégorie socio-professionnelle.

Les candidats sur les listes CGT auront l'ambition de :

- Renforcer votre place d'acteur engagé
- Répondre à vos besoins
- Vous informer des projets structurants des employeurs qui ont tous des impacts non négligeables sur nos activités sociales et qui, n'en doutons pas, ont la volonté de nous supprimer la gestion ouvrière de notre salaire différé.

Au regard de la complexité du protocole électorale, la CGT invite l'ensemble des bénéficiaires à privilégier le vote par correspondance du 2 au 25 novembre 2022.

ÉLECTIONS SLVIE : PAS DE LISTE CFE UNSA, ON VOUS DIT POURQUOI

L'Alliance CFE UNSA Énergies milite pour une réforme en profondeur des Activités Sociales actuelles, guidée par **l'unique intérêt des bénéficiaires.**

Son projet s'oriente vers un CE plus juste, où priment la liberté de choix et un bénéfice pour chacun, salarié, retraité, ouvrant-droit et ayant-droit, quel que soit l'âge.

Le projet de l'Alliance s'appuie sur un modèle de gouvernance simplifiée, une grande transparence dans le processus décisionnel et des expertises financières argumentées.

Ce projet inclut également la proximité et la dimension sociale des CMCAS. L'offre CCAS (catalogue, colonies) est conservée et complétée par une offre de séjours et de vacances plus libre.

Des élections, pour quoi faire ?

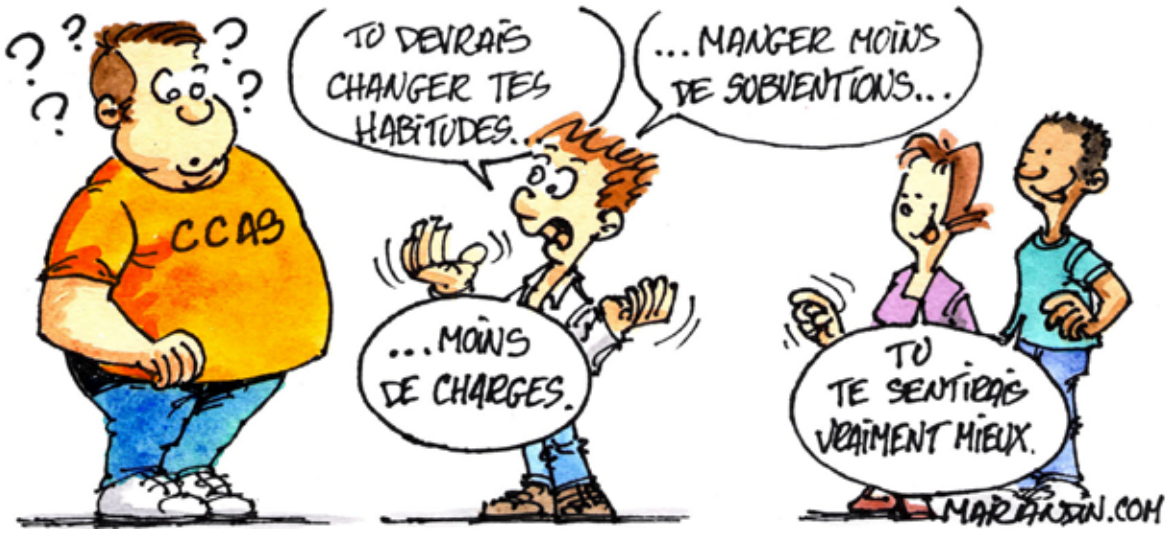

Les SLVie n'ont plus de raison d'organiser d'élections coutant de 20 000 à 100 000 € selon les CMCAS. En effet, elles n'ont pas le pouvoir de décision qui revient aux CMCAS. De plus, elles doivent se constituer en bureau qui doit se réunir plusieurs fois avant de proposer une action au conseil d'administration de la CMCAS.

Ces élections ajoutent de la lourdeur aux organisations, déjà nombreuses et complexes. Elles alourdissent les frais de fonctionnement déjà exorbitants !

La CFE UNSA Énergies milite pour des lieux de proximité sans étiquette syndicale, mieux répartis sur les territoires et un service fourni en temps réel par des professionnels disponibles et formés.

Il s'agit de réorganiser ces moyens et de les optimiser en toute transparence pour que salariés et bénéficiaires s'y retrouvent.

Pour toutes ces raisons, l'Alliance CFE UNSA Énergies ne présentera pas de liste aux élections SLVie.

VOTEZ FORCE OUVRIÈRE, FAITES LE CHOIX D'UNE AUTRE VOIX !

Élections des SLVie de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône du 29 novembre 2022

À tous les ouvrants droits de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône ! Actifs, inactifs, pensionnés, **le temps est venu d'agir,** par votre vote pour une liste Force Ouvrière, **pour ne plus subir** une gestion passéiste et idéologique à l'oeuvre depuis trop longtemps au sein de nos Activités Sociales de proximité !

Alors qu'en-dehors de toutes les règles et usages démocratiques, cela fait six ans que les élus mènent leur mandat sous couvert du Gestionnaire actuel de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône, les élections des SLVie, organisées normalement tous les quatre ans, auront lieu par suite de l'intervention de vos Administrateurs Force Ouvrière lors d'un Conseil d'Administration, le 29 novembre prochain.

Inscrites dans le règlement commun des CMCAS, selon l'article 25 du statut des électriciens et gaziers, les élections de SLVie sont le premier maillon d'une chaîne démocratique au sein des Activités Sociales. Elles se doivent donc d'être le plus représentatif possible. C'est ça la démocratie !

Pour Force Ouvrière, ce scrutin de proximité, au-delà des clivages syndicaux qui peuvent exister, doit conforter, par un vote massif des agents, la pertinence des SLVie face aux attaques des employeurs.

Pour Force Ouvrière, les longs discours n'ont pas lieu d'être et c'est par les actes que nous vous démontrerons qu'une autre voix est possible. Les SLVie sont avant tout, des lieux de vie, d'échanges, de partage et d'entraide, qu'il est indispensable de revitaliser et de rendre de nouveau attractif.

Vos Candidats Force Ouvrière s'engagent, lors de cette mandature et avec vote confiance, à construire des activités à votre image et à vous faire profiter d'offres plus proches de vos attentes, de vos besoins, mais aussi à vous proposer la mise en place d'un véritable service de proximité intergénérationnel synonyme de lien social.

Si vous nous accordez votre confiance en VOTANT FORCE OUVRIÈRE, les correspondants et les Présidents de SLVie issues de nos listes joueront pleinement leur rôle, en vous accompagnant dans toutes vos démarches auprès des différentes instances sociales des IEG, à chaque fois que vous en avez besoin, en étant au plus proche de vous, en venant à votre rencontre.

Notre engagement : faire des SLVie dont vous nous confirez les rennes, non pas un outil politique ou syndical au service d'une idéologie, mais un véritable outil de cohésion sociale au sein de nos entreprises, au service de toutes et de tous, sans discrimination ou favoritisme.

Vos Délégués Force Ouvrière porteront vos doléances vers la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône lors de l'Assemblée Générale et défendront les valeurs d'indépendance et de liberté qui font notre socle.
La force de vos candidats FO : vous côtoyer au quotidien ! Ce sont avant toutes autres choses vos collègues de travail, agents des IEG et non pas des « professionnels » des Activités Sociales qui au fil de leurs détachements oublient parfois l'objectif premier de leur mandat.

Pour bénéficier pleinement de vos Activités Sociales de proximité,
FAITES LE CHOIX D'UNE AUTRE VOIX : VOTEZ ET FAITES VOTEZ FORCE OUVRIÈRE !

VOS RENDEZ VOUS

NOVEMBRE

18 au 22 novembre
Festival Écran Total - p15

18 novembre & 2 décembre
Rencontre avec le Réseau solidaire - p16

19 novembre
iFly - p12

DÉCEMBRE

1er décembre
La Vague - p12

1er décembre
Goûter des pensionnés - p14

3 décembre
Pause détente et bien être - p14

BOUGER

Samedi 19 novembre

iFly

Lyon

© Adobestock

Prenez votre envol au iFLY Lyon ! La promesse d'une expérience sensationnelle et unique : rendre le rêve du vol à portée de tous.
La particularité de la chute libre indoor est qu'elle s'adresse à tous les publics, amateurs de sensations fortes comme simples curieux et permet de partager des moments inoubliables, en toute sécurité.
Alors quel que soit votre âge, que vous soyez débutant, en cours de progression ou carrément Proflyer, très sportif ou juste curieux, vous allez forcément passer un moment inoubliable.

Organisé par la Commission jeunes agents.

Tarif bénéficiaire : 30€
Tarif extérieur : 75€
Date limite d'inscription : 14 novembre

Jeudi 1er décembre

La Vague

Échirolles

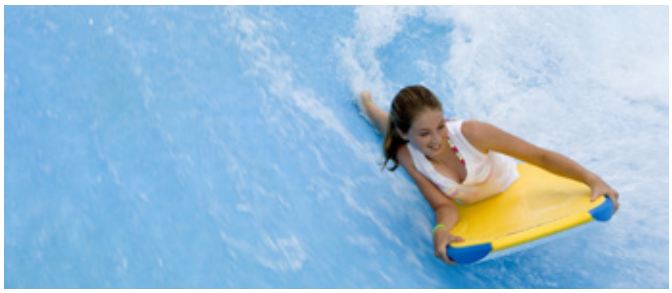

© Gettyimages

Venez vivre l'expérience de « La Vague », le spot de glisse Indoor de la région Grenobloise. Nous vous ferons découvrir le bodyboard et le flowboard même si vous n'êtes jamais monté sur une planche.
Activité fun et unique, encadrée par un instructeur afin de vous faire vivre de vraies sensations de glisse. Des jeux et défis pourront pimenter votre session pour toujours plus de fous rires.
Accessible à tous dès 7 ans, aucune expérience de glisse n'est requise, nous vous donnerons tous les conseils nécessaires pour prendre du plaisir dès les premières minutes.
Organisé par la Commission jeunes agents.

Tarif bénéficiaire : 22€ / Tarif extérieur : 45€
Le tarif comprend l'activité + apéro dinatoire.
Date limite d'inscription : 25 novembre

Du samedi 28 au dimanche 29 janvier 2023

Neige pour tous

Week-end découverte d'activités neige à Corrençon

© Adobestock

Forte de son succès en 2020, la CMCAS renouvelle la découverte d'activités neige à Correncon pour vous initier aux plaisirs des sports d'hiver, encadrée par les bénévoles et professionnels des clubs sportifs : GES et ESNI.
Cette année encore pour profiter au maximum des joies de la neige l'activité se déroulera sur un week-end avec un programme riche en découverte et en partage en famille ou entre amis. Au programme :
- Samedi : Accueil, installation et logistique / Repas convivial / Goûter et activités ludiques / Repas montagnard et soirée culturelle
- Dimanche : Activités / Repas convivial / Départ des cars vers 14h30

Bon à savoir : Week-end accessible à tous y compris aux personnes en situation de handicap physique ou autre.
Un accompagnement adapté à votre situation pourra être mis en place.
Vous pouvez contacter l'assistante Action Sanitaire et Sociale de la CMCAS au 06 86 68 78 86 afin d'anticiper votre venue.
>>> Retrouvez le programme complet du week-end et le bulletin d'inscription sur le site de la CMCAS

Tarif bénéficiaire CMCAS et adhérent aux clubs :
Adulte : 50 € / Enfant de 6 à 18 ans : 35 € / Gratuit pour les moins de 6 ans / Forfait famille bénéficiaire (à partir de 4 personnes) : 150 €
Tarif extérieur : Adulte : 100 € / Enfant : 50 €
Le tarif comprend les activités encadrées par les clubs, le transport, l'hébergement et les repas.
Date limite d'inscription : 21 janvier 2023

EN UN CLIN D'ŒIL

15 décembre
Noël des pensionnés - p14

16 décembre
Concert Jérémy Frerot - p14

JANVIER

21 et 22 janvier
Week-end jeunes 8-12 ans - p13

28 et 29 janvier
Neige pour tous - p12

Janvier à mars
Les mercredis ski - p13

S'ÉMANCIPER

Du samedi 21 au dimanche 22 janvier 2023

Week-end jeunes 8-12 ans

Corrençon-en-Vercors

© Adobestock

Au programme de ce week-end jeunes : ski de fond, construction d'igloos, atelier de recherche de victimes d'avalanche, tir à l'arc, le tout encadré par des animateurs et des professionnels diplômés d'état.
Hébergement, pension complète, forfaits et transport.
Merci de nous communiquer votre lieu de départ : CNPE ST Alban, Vienne CMCAS ou Sassenage (point relais Jean Prevost).
Inscription sur site de la CMCAS dans la rubrique « Mes activités ».

Organisé par la Commission jeunesse.

Date limite d'inscription : 27 décembre

De janvier à mars 2023

Les mercredis ski

© Adobestock

Les mercredis ski sont de retour : plusieurs sorties sont réparties sur les mois de janvier à mars hors vacances scolaires. Des groupes de niveaux différents sont constitués pour permettre aux enfants de débuter le ski ou d'améliorer leur niveau au rythme de chacun. L'encadrement est assuré par les moniteurs du Grenoble Energies Sport (GES) et par des moniteurs de l'Ecole de Ski Français (ESF). La dernière sortie est consacrée aux passages des tests « Flocon », « Etoile » ou « Flèche ». Des parents et des retraités aident à l'encadrement de ces journées. Une boisson chaude est offerte en fin de journée au chalet Roger Larive. Le dimanche 26 mars, pour célébrer la fin de saison, une fête sera organisée à Vaujany.

Du côté de Grenoble :
- Les 11, 18 et 25 janvier
- Les 1er et 22 février
- Les 1er, 8, 15, 22 et 29 mars

Les départs et retours en bus : Voiron, Crolles, Pont-de-Claix, Seyssinet, Meylan, Gieres, Vizille.
Date limite d'inscription : 12 décembre

Du côté de Vienne :
- Les 11, 18 et 25 janvier
- Les 1er et 22 février
- Le 1er mars

Les départs et retours en bus : Centrale de Saint-Alban et/ou Antenne CMCAS de Vienne.
Date limite d'inscription : 21 décembre

Retrouvez toutes les informations et le bulletin d'inscription sur le site de la CMCAS dans « Mes activités » ou auprès de votre SLVie.

LES DATES CLÉS

Séjours jeunes hiver 4-17 ans

Vacances de février 2023
- Ouverture des inscriptions : Jeudi 22 septembre
- Fermeture des inscriptions : Mercredi 9 novembre
- Résultat des affectations : Jeudi 24 novembre

Vacances adultes et familles

- Début de la réservation directe : Mardi 4 octobre
- Réservations à tour de rôle :
  - Ouverture : Mardi 11 octobre
  - Forclusion : Mercredi 2 novembre
  - Résultats : Mardi 8 novembre
  - Toutes les offres passent en réservation directe (sauf séjours à thème) le mardi 22 novembre

Se Divertir

Jeudi 1er décembre

Goûter des pensionnés

Estrablin

© Adobestock

La Commission pensionnés vous invite à partager un goûter de Noël autour d'une animation.

Rendez-vous à partir de 14h au centre de loisirs d'Estrablin.

Organisé par la Commission pensionnés.

Tarif bénéficiaire : 5€
Tarif accompagnant pour les personnes en difficulté de mobilité : 10€

Date limite d'inscription : 22 novembre

Samedi 3 décembre

Pause détente et bien-être

Meylan

© Adobestock

La SLVie 80 vous invite à faire une pause détente à l'institut Instant à soi à Meylan. Profitez d'un accès privatif de 3 heures à l'espace sensoriel, hammam traditionnel, bain à remous, sauna scandinave, douche sensorielle, fontaine de glace, piscine à jets, espace de repos, espace tisanerie, ainsi que d'un massage de 30 minutes.

Organisé par la SLVie 80.

Tarif bénéficiaire : 33€
Tarif extérieur : 81€
Date limite d'inscription : 13 novembre

Jeudi 15 décembre

Noël des pensionnés

Pont-de-Claix

© Adobestock

Afin de bien commencer les festivités de Noël, nous vous convions à une rencontre le jeudi 15 décembre à partir de 14h autour d'un goûter et d'un après-midi festif, dansant et musical.
L'activité se déroulera à la salle du foyer municipal de Pont de Claix.
Un service de transport sera prévu et un courrier vous sera adressé pour les modalités d'organisation.

Organisé par la Commission pensionnés.

Tarif bénéficiaire : 6€
Date limite d'inscription : 4 décembre

Vendredi 16 décembre

Concert Jérémy Frerot

Grand Angle à Voiron

© Jérémy Frerot

La SLVie 76 vous invite au concert de Jérémy Frerot le vendredi 16 décembre au Grand Angle à Voiron. Pour Jérémy Frerot, la musique est synonyme de partage. En a témoigné, jusqu'en 2017, la folle aventure des Frero Delavega. Le chanteur se plaît à dérouler des accents funky et soul qui font monter le groove, pour chanter que tout est possible à qui prend la vie du bon côté.
Début du concert à 20h.
Organisé par la SLVie 76.

Tarif bénéficiaire : 10€ / Tarif extérieur : 36€
Date limite d'inscription : 13 novembre

SE CULTIVER

Du vendredi 18 au mardi 22 novembre

Le Festival Écran Total fête ses 20 ans !

Cinéma La Vence Scène à Saint-Egrève

© Écran Total

Écran Total, c'est quatre jours de cinéma. Une grande fête du 7e art accessible à tous publics qui propose une large palette d'avant-premières, de films, de documentaires, de débats, de rencontres avec des réalisateurs et des animations...

Créé par un collectif de CSE, COS, amicales et associations, Écran Total est porté par l'association "Les CE Tissent la Toile", en partenariat avec l'AcrirA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine) et Savatou (association inter-CSE pour le droit à la culture et aux loisirs). Mêlant professionnels du cinéma, et bénévoles des divers CSE et associations. Un cocktail pluriel, curieux et convivial !

Cette année, pour ces 20 ans, le festival se déroulera sur des lieux différents durant ces 4 jours :
• Du vendredi 18 au mardi 22 novembre 2022 au Cinéma La Vence Scène à St Egrève.
• Soirée Clôture, mardi 22 novembre dans 4 cinémas partenaires à : La Vence Scène, Mon Ciné à Saint-Martin-d'Hères, Espace Aragon à Villard-Bonnot et le Jeu de Paume à Vizille
Comme à l'accoutumée, la programmation met en avant des réflexions sur le sens du travail, l'engagement citoyen et la défense de la solidarité.

*Le programme complet est disponible dans vos SLVie et la billetterie est disponible à la CMCAS et en ligne : ouverte depuis début novembre au prix de **4€ pour les bénéficiaires** de la CMCAS, **5€ sur place.***

PROGRAMME *(non complet)*

REPRISE EN MAIN de Gilles Perret
Fiction – France
Avec Pierre Deladonchamps, Laetitia Dosch, Grégory Montel
Séance en présence du réalisateur et de Marion Richoux, coscénariste et directrice artistique du film.

VIGNERONNES de Guillaume Bodin
Documentaire – France
Séance en présence du réalisateur et suivie d'une dégustation de vins*.
**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

DES AVANT-PREMIERES

LES PIRES de Lise Akoka, Romane Gueret
Fiction – France – 1h39
Avec Mallory Wanecques, Timéo Mahaut, Johan Heldenbergh

SOUS LES FIGUES d'Erige Sehiri
Fiction – Tunisie, France, Suisse, Allemagne – 1h32
Avec Ameni Fdhili, Fide Fdhili, Feten Fdhili

LES HUIT MONTAGNES de Charlotte Vandermeersch, Felix Van Groeningen
Fiction – Italie, Belgique, France – 2h27

JOYLAND de Saim Sadiq
Fiction – Pakistan – 2h06

LA CARTE LOISIRS 2023 ANCAV-SC

Individuelle et nominative, elle permet pendant 1 an (du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023), un accès privilégié à des tarifs préférentiels auprès de nombreux partenaires régionaux et nationaux, et à l'ensemble des activités et associations de l'ANCAV-TT.

Pour bénéficier du tarif préférentiel d'adhésion et profiter largement des avantages de la carte loisirs, nous vous invitons à adhérer au plus tôt, soit entre le 1er novembre 2022 et le 31 décembre 2022.

Toutefois, le conseil d'administration a décidé d'appliquer aussi ce même tarif préférentiel pour les cartes loisirs achetées entre le 1er janvier 2023 et le 30 septembre 2023.

UNE OPTION DE LA CARTE LOISIRS : LA CARTE MONT' PASS POUR LES ADEPTES DU SKI !

Vous avez la possibilité de vous procurer la carte Mont'Pass à 3 euros. Elle est nominative, valable à vie et rechargeable tous les ans. Elle vous donne accès à de nombreux tarifs réduits sur les forfaits, en présentant vos deux cartes.

Retrouvez tous les détails et la liste des partenaires dans le guide neige, disponible sur le site ANCAV-TT ou auprès de la CMCAS courant décembre.

Pour tous renseignements complémentaires : contactez votre CMCAS.

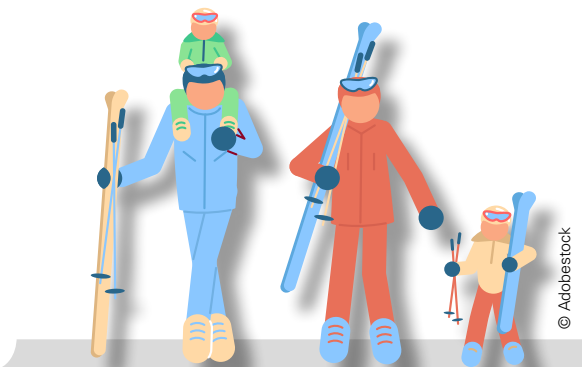

© Adobestock

VOUS ACCOMPAGNER

RENCONTRE AVEC LE RÉSEAU SOLIDAIRE

La CMCAS a la volonté de relancer la démarche du réseau solidaire.
Son fonctionnement s'est longtemps appuyé sur des agents bénévoles en nombre plus ou moins important suivant les différentes SLVie. Son plan d'action ciblait principalement la réalisation de visites auprès des personnes les plus âgées et les plus isolées. La notion de réseau solidaire ne peut pas se réduire uniquement à des visites. Pourquoi ne pas donner une heure de son temps pour une aide sur l'accès à internet, sur une intervention bricolage, une aide à la lecture… En bref, travailler sur toutes les actions permettant de venir en aide aux personnes en difficulté quel que soit leur âge ou leur situation.

Vous aimez le contact et êtes désireux de rejoindre le réseau solidaire de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône, pour quelques heures par mois ou par an ? Pour vous permettre de découvrir les missions des bénévoles du réseau solidaire et pour répondre à toutes vos questions, la Commission santé solidarité de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône vous propose un moment de partage, de rencontre et d'échange sur les pratiques du réseau solidaire autour d'un repas convivial suivi d'activités de détente.

Le 18 novembre 2022 à partir de 11h
à Pont de Claix
Salle Emile Raspail, Centre de Loisirs Marcel Paul
Rue de la Digue – 38000 Pont-de-Claix

Le 2 décembre 2022 à partir de 11h
à Estrablin
Salle Jean Manin, Centre de loisirs Louise et Jean Garrec
795 Montée de l'église – 38780 Estrablin

Sur le Nord Isère, une rencontre pourrait être organisée début 2023.
La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

© Adobestock

Renseignements et inscriptions
Auprès de votre CMCAS - 04.75.78.15.00
CMCAS-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org
Ou sur « Mes activités »

DU NOUVEAU DANS L'ENVOI DES RELEVÉS DE REMBOURSEMENTS

La Camieg vous permet de suivre vos remboursements grâce aux relevés consultables via votre compte Ameli et adressés par courrier.

Vos relevés en temps réel sur le compte Ameli !
Avec le compte Ameli, vous consultez directement et en temps réel vos paiements et vos relevés de remboursements partout et à tout moment. Vous n'avez pas encore de compte Ameli ? En quelques clics, ouvrez votre compte ! Rendez vous sur :
www.camieg.fr/espace-assure/droits-et-demarches/vos-services-en-ligne/creer-mon-compte-ameli

Vos relevés sont également adressés par courrier, que vous ayez un compte Ameli ou non.
À noter : à partir du 1er septembre, le rythme d'envoi de ces relevés papier évolue et passe à 4 mois. Néanmoins, vous continuerez systématiquement à recevoir, sous 8 jours, un relevé par courrier si le montant des dépenses restant à votre charge est égal ou supérieur à 200 €.

Dans tous les cas, nos conseillers restent disponibles pour vous adresser un relevé par courrier à votre demande.

>>> Contact : www.camieg.fr/contactez-nous

© Adobestock

Nos agents ont du talent

XAVIER POIZAT

Rencontre avec Xavier Poizat, agent EDF à la CCAS : dirigeant de club dans le football féminin sur l'agglomération grenobloise, il nous raconte son parcours.

XAVIER POIZAT, RACONTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS AU SEIN DE LA CCAS.

Fils d'agent, je commence à travailler pour la CCAS en 1993 au sein du service comptabilité de la Direction Régionale Opérationnelle Rhône-Alpes à Echirolles. Insuffisant rénal chronique et astreint à 3 séances de dialyse par semaine nécessitant un aménagement de mon temps de travail, j'ai le statut de travailleur handicapé. Par la suite, j'intègre le pôle gestion, mais en 2010 mon état de santé se dégrade et il me faut envisager une seconde transplantation rénale qui survient le 25 décembre 2011. À mon retour en 2012 après 15 mois d'arrêt maladie, je réintègre d'abord le pôle gestion avant de basculer sur le pôle communication pour quelques temps. Enfin, je suis missionné comme logisticien sur le siège du territoire Dauphiné Drôme Ardèche à Saint-Martin-le-Vinoux, poste que j'occupe toujours actuellement.

PARALLÈLEMENT À VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL, VOUS ÊTES ÉGALEMENT DIRIGEANT DE CLUB DANS LE FOOTBALL FÉMININ DEPUIS DE LONGUES ANNÉES… POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

L'aventure commence au club de Claix Football, berceau du football féminin de haut niveau sur l'agglomération Grenobloise. Mon fils commence à y jouer tout jeune en 2012 et il est alors coaché par une joueuse qui évolue dans l'équipe phare du club engagée en Division 2 Nationale (l'équivalent de la Ligue 2 chez les hommes). Nous nous retrouvons donc à assister en famille à ces matchs féminins d'un certain niveau… Et là, c'est le déclic pour ma fille de 9 ans qui prend elle aussi sa licence. C'est ainsi que je me retrouve à passer de plus en plus de temps au club !

Je mesure alors combien il est difficile de trouver des bénévoles pour une association sportive, qui plus est de football car le rythme combiné des entraînements et des matchs en fait une activité très prenante. Il manquait notamment quelqu'un pour s'occuper des plus petits alors je me suis proposé, prenant le relais d'un éducateur sur les entrainements de mon fils. Toujours à mi-temps depuis ma transplantation puisqu'en invalidité première catégorie, j'ai à l'époque du temps à consacrer aux autres : voilà comment, de fil en aiguille, je finis par devenir membre du Conseil d'Administration puis du bureau de Claix Football.

Fin 2015 a lieu le transfert des droits sportifs de la section féminine de Claix Football vers le GF 38 (Grenoble Foot 38). Je deviens alors dirigeant au sein de la Section Féminine du GF 38. En juin 2019, la France accueille la Coupe du Monde Féminine et Grenoble organise cinq matchs au Stade des Alpes, ce qui provoque un certain engouement pour le foot féminin tant nationalement que localement. Nicolas Bach, fraîchement et brutalement licencié par le GF 38 de son poste de responsable de la section féminine et coach de l'équipe féminine phare, décide alors de créer le GUC Grenoble Université Club Football (GUC FF), club 100 % féminin qui a pour vocation d'accueillir des joueuses de tous âges et de tous niveaux. Dès lors, je quitte avec d'autres le GF 38 pour l'accompagner dans ce projet en tant que membre du bureau et coordinateur jeunes.

© Xavier Poizat
2e en partant de la gauche - Victoire en finale de la Coupe de l'Isère séniors à 11

QUELS SONT VOS PROJETS À L'AVENIR ?

Au sein de la CCAS, je n'ai pas particulièrement de perspective d'évolution : lorsque l'on est dans une situation comme la mienne, c'est compliqué d'avoir un plan de carrière… Être présent et suffisamment en forme, faire de mon mieux et rendre service pour contribuer à faire vivre les Activités Sociales me convient amplement !

Côté football, je m'attache à développer la pratique du football féminin au sein du GUC FF, notamment auprès des plus jeunes, espérant ainsi contribuer à lutter contre les préjugés machistes encore bien présents dans notre société. Et au-delà j'aspire à créer du lien et à favoriser une certaine mixité sociale.

© Xavier Poizat
Forum des sports 2021 à Grenoble

© Xavier Poizat
Les filles aussi jouent au foot

© Xavier Poizat
Plateau U15 F

Plus d'infos sur :
www.gucff.fr
www.facebook.com/gucff/

De gauche à droite : Nicole Abar, Michel Desplanques, David Levrat, Michel Pequeno et Frédéric Velo.

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

SPORT-SANTÉ, SPORT-LIEN SOCIAL !

Pendant la fête de la CMCAS

Mixité dans le sport, place du handisport, importance du bénévolat… Débat sur l'inclusivité dans le sport avec Michel Desplanques (Énergie sport Nord-Isère, Esni), Michel Pequeno (Grenoble énergie sports, GES), Nicole Abar (ancienne footballeuse de l'équipe de France et conférencière), Frédéric Velo (agent GEG et vice-champion de France de rugby), et David Levrat (entraîneur et président du Meylan-Grenoble handibasket). Extraits

Frédéric Vélo : La professionnalisation du rugby est une bonne chose, mais le sport de haut niveau amateur que j'ai connu était peut-être plus convivial et fraternel. Aujourd'hui, j'entraine des équipes féminines dès l'âge de 16 ans. Il est dommage que les filles soient toujours obligées de prouver quelque chose. Ce sont pourtant elles qui ont rempli le stade des Alpes !

Michel Pequeno : Les clubs sont faits par les collègues, pour les collègues : nous sommes bénévoles et nous avons toute la formation pour encadrer, y compris des moniteurs fédéraux. Nos clubs proposent du sport loisir, sans compétition, ouverts à tous : contactez-nous !

Michel Desplanques : Nous encadrons tous les niveaux (sports de montagne, ski alpin, randonnée nordique, plongée), et sommes à disposition des SLVies. On observe une mixité sur le cardio ou la musculation, parce qu'on a adapté les horaires au travail, et à la garde des enfants. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, y compris pour prendre la relève aussi !

David Levrat : À part pendant les Jeux olympiques, ou le Téléthon, la visibilité du handisport et du handicap est quasi nulle, ou faussée. La perception des handicapés en pâtit. Ici, on permet à tout le monde de découvrir la vie en fauteuil, et on joue ensemble, quels que soient l'âge, le genre, la situation face au handicap.

Nicole Abar : Le foot, c'est la joie d'être ensemble, qu'on fait découvrir, bénévolement le plus souvent, aux enfants. Les filles n'aiment pas moins le sport, ou la compétition, ou n'en ont pas moins besoin que les garçons ! Les enfants sont juste élevés avec des stéréotypes. Pour inciter les décideurs à miser sur le sport, regardez les matchs féminins et le handisport !

Auteur : Tiffany Princep

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

PEACE & MUSIC ET FÊTE DE LA CMCAS DAUPHINÉ PAYS DE RHÔNE

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

© Etienne Mehr / CMCAS DPR

ARBRES DE NOËL 2022

SLVIE 70 - 17 décembre à Saint-Pierre-la-Palud

SLVIE 72 & 75 - 7 décembre à Saint-Maurice-l'Exil

SLVIE 74 - 10 décembre à Succieu

SLVIE 76 - 10 décembre à Saint-Joseph-de-Rivière

SLVIE 77 & 78 - 11 décembre à Grenoble

SLVIE 79 - 10 décembre à Saint-Ismier

SLVIE 80 - 10 décembre à Pont-de-Claix

Renseignements et inscriptions

Auprès de votre SLVie, CMCAS ou en ligne sur Mes Activités

cmcas-175.accueilbeneficiaires@asmeg.org - 04 75 78 15 00

CMCAS DAUPHINÉ PAYS DE RHÔNE

CCAS Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel des Industries Electrique et Gazière www.ccas.fr

activités sociales de l'énergie